

Conseil Municipal du 19/05/2017 à 20h30

Compte rendu de séance

Présents :

Siettel Thomas, Lassakeur Joëlle, Charasse Dominique, Rocle René, Lassaigne Marc, Dufour Christian, Goutorbe Stéphane, Peurière Mickaël, Christine Gardes.

Excusés :

Lassaigne Marc.

Absents :

Secrétaire de séance : Christine Gardes.

20H35 : Mr Le Maire annonce le début de la réunion.

Approbation des comptes rendu des deux conseils municipaux précédents.

Mr le Maire propose au conseil de valider les comptes rendu des conseils des 30/03/2017 et 18/04/2017 transmis aux conseillers en début de semaine.

Le conseil approuve à l'unanimité les deux comptes rendu.

Introduction

Mr le Maire indique au conseil que la démission de Jean-Marc Brunelin a été transmise à Mr le Prefet. Etant donné qu'il s'agit de la 2^{ème} démission de cette mandature, Mr le Maire demande aux conseillers de lui faire part de leurs observations afin d'éviter de nouvelles démissions.

Délibérations

Organisation des temps d'activités périscolaires à la rentrée 2017 (Christine)

Suite à l'élection du Président de la République Emmanuel Macron un décret devrait permettre de passer à la semaine de 4 jours dès la rentrée prochaine.

Après avoir délibéré Le Conseil décide de maintenir la semaine de 4 jours et demi pour cette rentrée car le délai imparti à la modification est trop court.

Section de Montloup

Mr le Maire indique qu'il a été sollicité par les héritiers de Mme Burelier Jeanine qui cherchent à vendre la maison située parcelle 138 – section AO et pour laquelle deux problématiques se présentent :

Assainissement non collectif

Suite au l'avis du SPANC, l'habitation devra être mise aux normes par l'acquéreur. Cette mise aux normes nécessite de pouvoir évacuer les eaux-usées une fois qu'elles seraient traitées par une micro-station. Cette évacuation devra rejoindre les écoulements située dans le village de Montloup, le long de la route permettant l'accès à Montloup.

Mr le Maire propose de permettre l'utilisation d'une partie de la parcelle 137 située entre la parcelle 136 et la parcelle 139 pour le passage de la canalisation d'évacuation et



Conseil Municipal du 19/05/2017 à 20h30

Compte rendu de séance

appartenant au village de Montloup. Tous les frais et la remise en état à l'identique seront à la charge du propriétaire engageant les travaux.

Le conseil approuve à l'unanimité cette proposition.

Aliénation d'une partie de la parcelle 138

Plusieurs acquéreurs potentiels de la parcelle 138 suspendent leur décision au fait de pouvoir acquérir une partie de la parcelle 137 qui leur permettrait de disposer d'un espace privatif en façade de la maison.

Mr le Maire propose au conseil d'engager la procédure d'aliénation d'une partie de la parcelle 138 comme indiqué sur le plan ci-après au prix de 0.30€/m² pour environ 320m². Les frais liés à l'acquisition et au bornage étant à la charge de l'acquéreur.



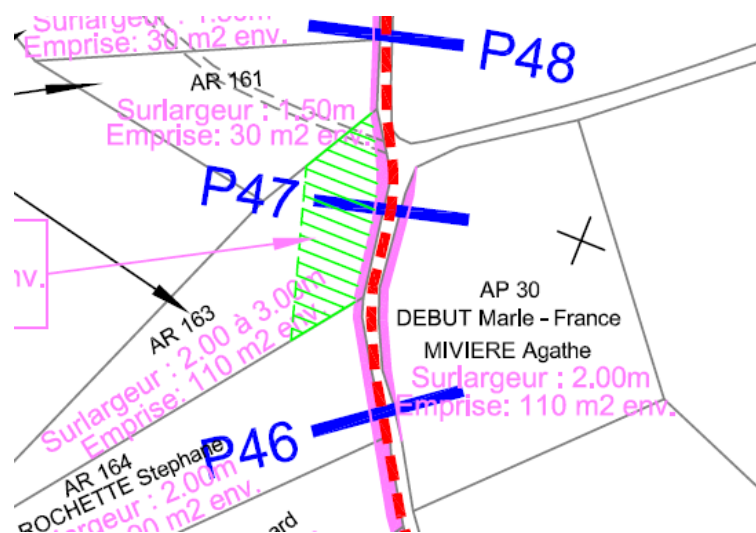
Le Conseil approuve à l'unanimité.

Acquisition de 650m² pour une place de dépôt pour le chemin forestier

Mr le Maire indique au conseil que ce sujet n'était pas à l'ordre du jour et que si un conseiller le souhaite, il est possible de le reporter.

Dans le cadre du projet forestier, une place de dépôt de 650m² était prévue chez Mmes Debut et Miviere, parcelle 30 – section AP mais celles-ci ne souhaitent plus accueillir cette place de dépôt.

Le bureau d'étude F2i a proposé de réaliser cette place de dépôt sur une partie de la parcelle 163 – section AR appartenant à Mme Vallas (née Guicherd Céline). Mme Vallas ayant accepté de céder 650 m² à la commune comme proposé par le bureau d'étude au prix qui conviendrait à la commune, Mr le Maire propose au conseil d'acquérir des 650m² au prix de 0.20€/m² (soit 130€), les frais liés à l'acquisition et au bornage étant à la



Conseil Municipal du 19/05/2017 à 20h30

Compte rendu de séance

charge de la commune.

Ayant un lien familial avec Mme Vallas, Mr le Maire indique qu'il ne prend pas part au vote.

Le Conseil décide à l'unanimité de délibérer et approuve l'acquisition de cette parcelle.

Délégué du SIEL

Mr le Maire indique au conseil que ce sujet n'était pas à l'ordre du jour et que si un conseiller le souhaite, il est possible de le reporter.

Mr le Maire indique au conseil que suite à la démission de Jean-Marc Brunelin, il est nécessaire de désigner un nouveau délégué titulaire pour le SIEL. Stéphane Goutorbe accepte de le remplacer.

Dossiers en cours

THD42 – Adressage (Stephane)

Stephane Goutorbe indique au conseil que lors du conseil communautaire du 20 avril dernier, étaient invités des représentants du SIEL. Lors des échanges, ceux-ci ont fait part de la nécessité pour les communes de mettre en place l'adressage : chaque bâtiment doit être identifié par sa position sur une voie. En l'absence d'adressage, les opérateurs « traditionnels » (Orange, Bouygues, free) ne pourront pas commercialiser leurs offres. Néanmoins, deux opérateurs moins connus (Ozone et Nordnet) sont capables de proposer une offre.

Mr le Maire indique qu'il semble incontournable d'offrir aux habitants le choix de leurs opérateurs et donc de mettre en place l'adressage. Celui-ci peut être réalisé par les élus ou par un prestataire (pour information, la commune de St Just devrait supporter un coût de 70k€ pour l'adressage). Mr le Maire propose au conseil de mettre en place une commission qui sera en charge de réaliser l'adressage dans de brefs délais.

Le Conseil choisit de ne pas s'engager dans l'adressage pour l'instant.

Travaux

Salle ERA

Mr le Maire rappelle que Jean-Marc Brunelin était en charge du suivi du projet de rénovation de la salle ERA. Suite à sa démission, René Rocle propose de suivre ce dossier.

Le démontage de l'ancien local Groupama sera réalisé par Stéphane Goutorbe, Christian Dufour et Mr le Maire samedi 27 mai à partir de 8h30.

Salle des fêtes

Mr le Maire indique que malgré les efforts de René Rocle et de l'Agent Technique Patrick, ceux-ci n'ont pas réussi à déboucher les canalisations d'évacuation des WC. Nous avons donc fait appel à une entreprise spécialisée afin de disposer de sanitaires fonctionnels pour le repas du club de l'amitié de mardi 16 mai et pour les manifestations à venir.

Afin de limiter le risque de nouveau bouchages, le conseil décide d'acquérir des poubelles qui seront mises en place dans les wc.

Chaufferie bois

Les travaux de maçonnerie seront terminés la semaine prochaine. Suite à plusieurs discussions, l'architecte nous déconseille de ne pas réaliser l'étanchéité du silo (>5000€). Néanmoins, Mr le Maire propose au conseil d'officialiser la suppression de cette étanchéité et d'indiquer à l'architecte et au SIEL que la commune n'engagera pas la

Conseil Municipal du 19/05/2017 à 20h30

Compte rendu de séance

responsabilité de l'équipe de maîtrise d'œuvre et du SIEL.

Le Conseil décide à l'unanimité cette proposition.

Chemins ruraux (Mickaël)

Mickaël Peuriere indique qu'avec Mr le Maire et Marc Lassaigne, il a reçu l'Ets Marcon afin d'organiser la réfection de certains chemins et l'entretien des fossés. En effet, il était nécessaire d'organiser le chantier afin de limiter l'achat des matériaux au strict minimum et ainsi maintenir le budget prévu.

Voirie : Réfection depuis l'école jusqu'au carrefour de la SAUR en enrobé.

Chemin forestier de Bois Farchaude (Mickaël)

Mickaël Peuriere indique que la réunion de préparation de chantier a eu lieu ce jour avec Mr Barnérias, le bureau d'étude, l'entreprise Pontille et la police de l'eau.

Robinet pour la partie supérieure du cimetière (SIVOM)

Christian Dufour indique au conseil qu'il était prévu que ce robinet soit installé en même temps que les compteurs de sectorisation cette année. Ces travaux ne seront réalisés par le SIVOM en 2018 car il est encore nécessaire de réaliser des demandes de subvention. Nous pouvons attendre de réaliser ces travaux simultanément ou les faire réaliser dans de plus brefs délais.

Le Conseil décide de les faire réaliser rapidement par Patrick.

Divers

Cantine – Acquisition d'un cuit-vapeur (Christine)

Christine Gardès indique au conseil que Mme Marcot utilise depuis qu'elle effectue le remplacement d'Annie Lassaigne son matériel personnel et qu'elle sollicite la municipalité afin d'acquérir un matériel adapté.

Un devis a été demandé à la Société Pathé de Riorges mais à ce jour nous ne l'avons pas reçu.

Lotissements communaux

Suite à la parution de l'annonce sur Le Bon Coin, aucun contact n'a été obtenu.

Permanences élection législative

Dimanche 11 juin

- ✓ 8h-10h30 : CHRISTIAN/THOMAS
- ✓ 10h30-13h00 : CHRISTINE/RENE
- ✓ 13h00-15h30 : JOELLE/MARC
- ✓ 15h30-18h00 : DOMINIQUE/CHRISTIAN.
- ✓ Dépouillement : CHRISTINE/THOMAS/CHRISTIAN/RENE/DOMINIQUE/JOELLE

Dimanche 18 juin

- ✓ 8h-10h30 : JOELLE/THOMAS
- ✓ 10h30-13h00 : CHRISTINE/DOMINIQUE
- ✓ 13h00-15h30 : MICKAEL/THOMAS
- ✓ 15h30-18h00 : CHRISTIAN/RENE
- ✓ Dépouillement : CHRISTINE/THOMAS/CHRISTIAN/RENE/MICKAEL

Conseil Municipal du 19/05/2017 à 20h30

Compte rendu de séance

Osez La Tuilière (Joëlle et Dominique)

Prochaine réunion : lundi 22/05 à 20h afin de finaliser l'organisation.

Questions diverses :

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 23h30.

Prochain conseil le vendredi 30/06 à 20h30.